



Objet de l'opération

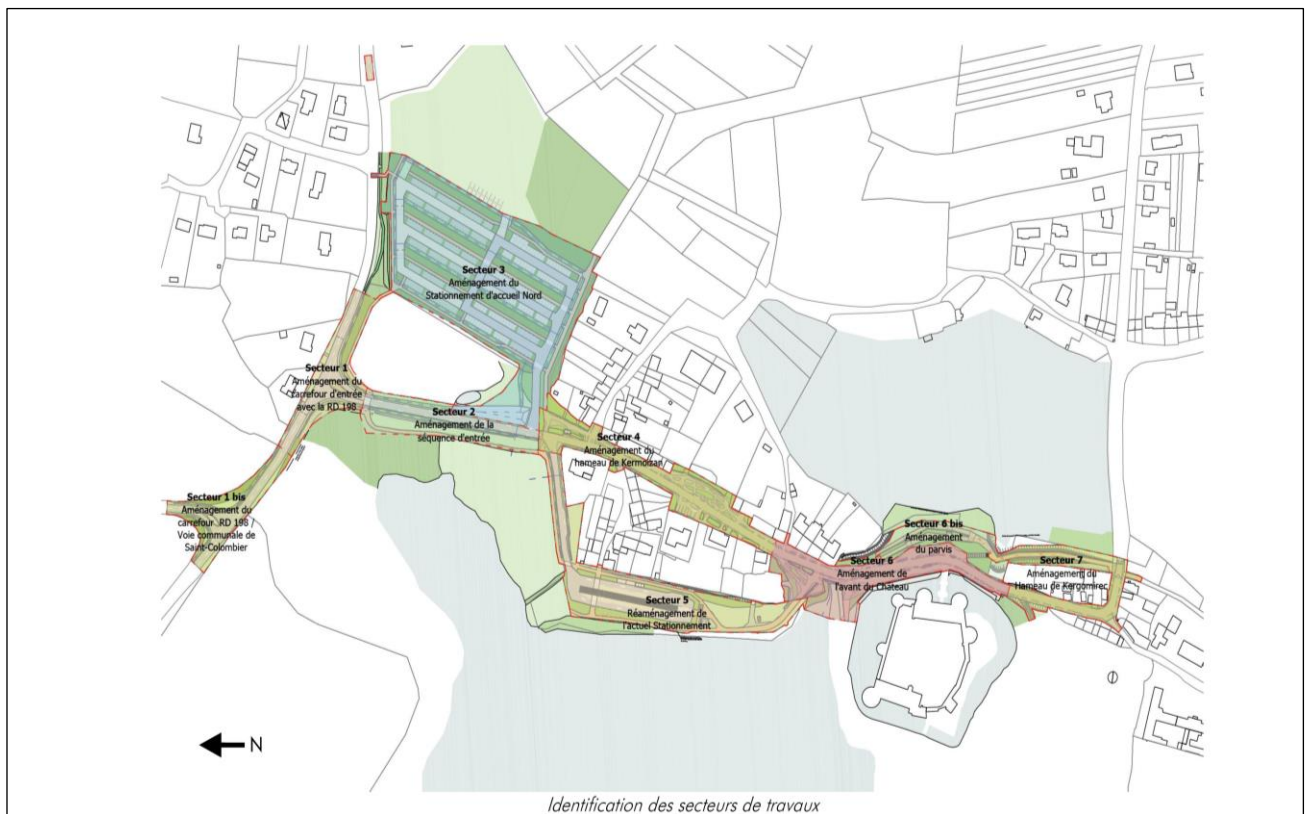
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Etudes Routières
et Grands Travaux

Le projet de requalification de la RD 198A et de ses abords s'inscrit dans le cadre d'un programme global porté par les Elus du Département du Morbihan, en concertation avec la commune de SARZEAU, visant à mettre en avant toutes les composantes du site de Suscinio (château, marais, plage, étang, roselière, hameau de Kermoizan) pour développer tourisme et culture à l'intérieur d'un espace bien identifié.

Le périmètre des travaux porte sur le traitement de la RD198A qui mène et passe devant le château de Suscinio. La voie et ses abords sont concernés depuis le carrefour d'accès au site (RD198/RD198A) jusqu'au carrefour avec la rue de Kerglomirec. Les grands principes du projet consistent à :

- Pacifier la circulation le long de la RD 198A, particulièrement dans le hameau de Kermoizan et devant le château,
- Favoriser l'émergence d'identités paysagères dans les espaces publics requalifiés,
- Mettre en avant des éléments historiques.

Un des enjeux fort du programme est donc de proposer un aménagement valorisant et favorisant la découverte du domaine en mettant en avant les ambiances, l'histoire, l'hydrographie et les espaces naturels sur les abords du site.



Information et restrictions de la circulation

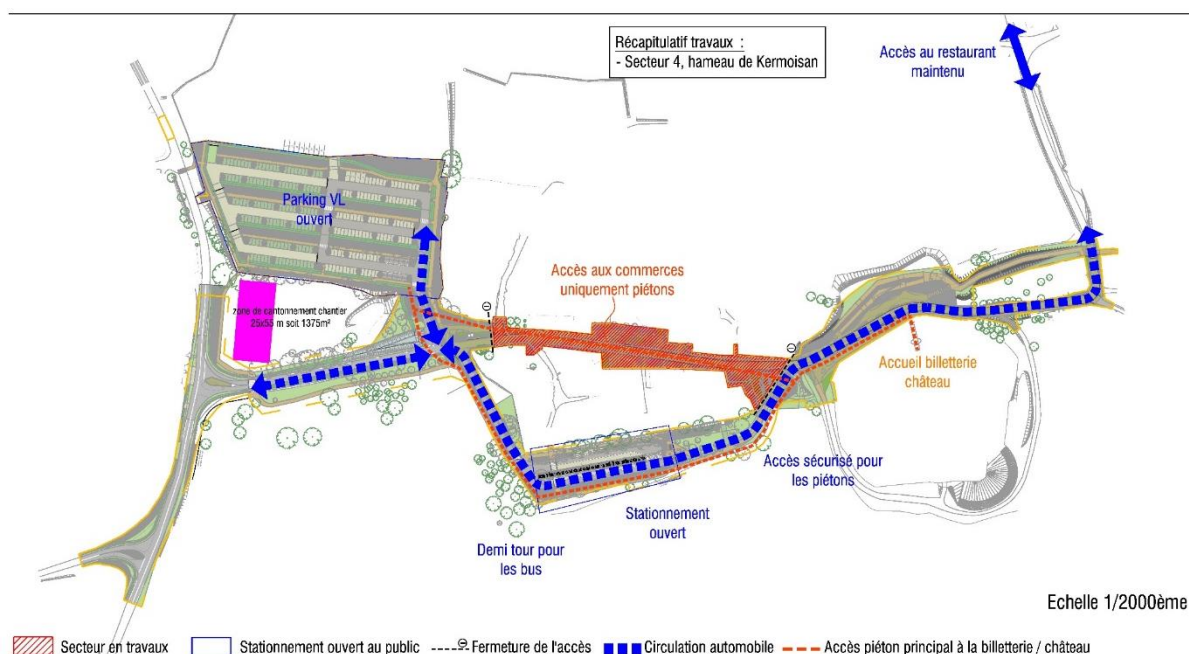
Comme annoncé lors de la réunion publique de démarrage, les travaux ont démarré mi-septembre par l'aménagement du secteur 3 (aire de stationnement d'accueil). Quelques travaux connexes ont également été menés sur des zones plus limitées.

Les **travaux d'aménagement du hameau de Kermoizan (secteur 4) démarreront début novembre 2019** pour permettre d'envisager leur entière réalisation à horizon mai 2020.

Des travaux de réseaux seront réalisés sur ce même espace.

Pour permettre la réalisation de ces travaux les **restrictions de circulation** suivantes seront mises en place

- Rue du Duc Jean V barrée au droit du hameau de Kermoizan. Déviation de la circulation automobile via la voirie du parking de l'étang.
- Le balisage des déviations nécessaires sera réalisé par les entreprises. Idem au droit des travaux.
- A minima, un accès piéton sera maintenu vers les commerces et vers les habitations pendant toute la durée des travaux.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail : routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.